



BAREME DES HONORAIRES TTC DE L'AGENCE AU 03/10/2024

Calculés sur le montant de la transaction réalisée
L'agence pratique les honoraires charge vendeur.

Jusqu'à 75.000 €	5.000 € forfaitaire.
De 75.001€ à 150.000 €	7 %
De 150.001 € à 250.000 €	6,50 %
De 250.001 € à 300.000 €	6 %
De 300.001 € à 400.000 €	5.5 %
De 400.001 € à 500.000 €	5 %
De 501.000 € à 600.000 €	4,50 %
A partir de 600.001 €	4 %

Garage

10 % (minimum forfaitaire de 1.000 €)

Terrain

Inférieur à 150.000 €	7 %
Supérieur à 150.000 €	6 %

Aucun honoraire et aucun frais ne sont dus avant la conclusion de l'acte authentique.

Les honoraires à la charge de l'acquéreur et les honoraires partagés (vendeur 50 % et acquéreur 50 %) sont possibles sous conditions.

Honoraires de gestion locative

Location saisonnière : 28 % TTC (taxes de séjour et options non comprises)

Location annuelle : 8 % TTC

Avis de valeur : hors cadre d'un mandat délégué à l'agence :

80 € TTC pour les appartements.

100 € TTC pour les maisons.

Sur devis pour plusieurs lots.

Carte professionnelle Transaction délivrée par la CCI de Grenoble N° CPI 3801 2018 000 032 667 en date du 01 juillet 2021.

Assurance Responsabilité civile : MMA ENTREPRISE / Garantie financière : GALIAN



AGIR POUR LE LOGEMENT

AGENCE BAUD IMMOBILIER Siret : 790 714 224 00017 RCS Grenoble

14 place des Martyrs - 38250 VILLARD DE LANS – Téléphone 04.56.13.17.93

www.baud-immobilier.com